

aussi exact et aussi complet que possible et non l'apologiste ou le critique. Interrogez l'avoué plaidant, le médecin, l'homme de cabinet, le volontaire d'un an, l'excursionniste, type répandu en Alsace. Ce sera toujours la même chose. L'excursionniste se louera des complaisances qu'a pour lui le chemin de fer de l'Etat alsacien ; l'avoué plaidant vous parlera de l'indépendance des magistrats ; le volontaire d'un an vous dira qu'à son arrivée au corps, la première recommandation expresse que lui a faite le colonel, c'est de ne point se laisser maltraiter ou invectiver par les chefs, sans porter plainte aussitôt, etc., etc. Mais, après qu'ils auront causé une heure sans articuler de méfait précis à la charge de l'administration allemande, ils concluront tous de même façon que le père Mathias concluait tout à l'heure son éloge bien senti des juges de paix de Westphalie. L'épithète sommaire appliquée aux Allemands sera tantôt plus brutale, et tantôt plus voilée ; elle trahira toujours la même antipathie radicale à l'endroit de l'Allemagne et surtout des Prussiens. L'Alsace n'a réellement qu'un grief, mais énorme, et sur lequel on ne peut pas la satisfaire : elle a été française ; elle ne veut pas être allemande. Posé de la sorte, le conflit reste insoluble et inconciliable.

LA PETITE VILLE—LE KREISDIRECTOR.

En Alsace comme en Hesse, je ne suis qu'un Français en voyage ; je recueille des impressions ; je m'arrête sur celles qui doivent le plus intéresser les Français qui me liront. Je ne juge pas un système de gouvernement et de conquête. Si je le jugeais, j'aurais probablement à distinguer la politique allemande en Alsace et l'administration allemande. Ce que je peux voir en voyageant et en passant, c'est l'administration et sa suite quotidienne. Je ne remarque pas que l'on ait soumis les Alsaciens pour le cours habituel des choses à un système spécial de vexations. On leur fait payer grassement les fonctionnaires qu'on leur envoie ; on leur en fait payer un trop grand nombre ; on exige qu'ils acquittent sur le budget de l'Alsace la totalité des pensions de retraite pour des agents qui se sont fait mettre en retraite au moment de leur séjour dans le pays, mais dont la carrière s'est passée pour la plus forte part ailleurs. Ainsi, ils soldent de leur bourse non seulement les services rendus en Alsace, mais encore les services rendus n'importe où, en Prusse, en Saxe, en Bavière. Ils le trouvent mauvais, et ils ont raison. Mais que ces fonctionnaires, dans le ménage de tous les jours, aient des instructions plus féroces à appliquer en Alsace que celles qu'ils appliquaient dans la province rhénane ou le Wurtemberg, dont ils arrivent, c'est ce qu'il serait difficile de soutenir lorsqu'on n'a sous